

LA CITOYENNETÉ

LE PROGRAMME D'INITIATION DES IMMIGRANTS À LA NATURALISATION

M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au Secrétaire d'État. En mai dernier, le ministre a déclaré, à l'appel des motions, que son ministère lançait un programme visant à inciter les immigrants reçus, admissibles à devenir citoyens canadiens, à demander leur naturalisation. Il mentionnait à cette occasion que près de 800,000 personnes étaient dans cette catégorie. Le ministre peut-il me dire si ce programme a été mis en œuvre et me décrire le succès obtenu d'après le nombre de demandes reçues? Combien de personnes se trouvent encore dans la catégorie en question?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur. Le programme est effectivement lancé et il connaît un grand succès. Il sera peut-être plus prudent de ma part de répondre aux questions de détail lorsque je comparaitrai devant le comité. Je me ferais un plaisir d'y répondre, mais la réponse met en jeu des unités mobiles, des bureaux sur rue à Toronto ainsi que diverses autres mesures.

M. Beattie (Hamilton Mountain): Le ministre n'a pas dit combien de gens se trouvaient toujours dans la catégorie en cause ni s'il avait une idée du nombre. Il avait paru favorable en mai dernier à l'idée de supprimer la redevance de naturalisation pour les retraités. A-t-on pris une décision quelconque à ce sujet?

M. Faulkner: Non, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

LES POSTES

LA GRÈVE DES POSTIERS—LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC—LES MESURES VISANT À ÉVITER LES PÉNALITÉS CONTRE LES MARCHANDS À CAUSE DES PROBLÈMES DE LIVRAISON POSTALE

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

On sait que, dans la province de Québec, le ministère du Revenu exige, à délais fixes, que les commerçants remettent leurs taxes de vente de 8 p. 100, sinon ils sont sujets à une pénalité assez importante. Le ministre des Postes a-t-il eu des rencontres ou des contacts avec le gouvernement provincial pour pallier cette situation afin d'éviter que les commerçants du Québec soient sujets à une pénalité?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu de contacts avec les autorités du ministère du Revenu provincial, mais je prends note de la suggestion de l'honorable député et je vais voir ce qui peut être fait.

* * *

[Traduction]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME DIT DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS—L'EMBAUCHAGE D'OUVRIERS AGRICOLES POUR LES PROCHAINES RÉCOLTES

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Merci, monsieur l'Orateur. J'ai déjà discuté avec le ministre de la

Questions orales

Main-d'œuvre et de l'Immigration de l'objet de ma question. Le ministre est-il maintenant en mesure d'annoncer la mise en œuvre du programme de travailleurs étrangers sur lequel on compte beaucoup pour obtenir de la main-d'œuvre pour les prochaines récoltes?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Nous sommes prêts à mettre en œuvre ce programme. Nous avons fait savoir à certains groupements agricoles quel est notre ordre de priorité à cet égard. Nous tenons certainement à réserver certains emplois à des Canadiens. Également, nous souhaitons donner suite aux programmes d'échange officiels que nous avons organisés avec un ou deux pays pour obtenir d'eux de la main-d'œuvre saisonnière. C'est seulement après avoir appliqué ces programmes que nous nous pencherons sur le programme dit de travailleurs étrangers.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Le ministre sait-il s'il est nécessaire de faire connaître au plus tôt sa décision au sujet de ce programme afin que les employeurs et les employés intéressés puissent prendre des dispositions à temps pour la saison des récoltes? L'année dernière, je pense qu'on en avait parlé en mars.

M. Andras: J'ai déjà parlé d'un programme à certains groupements agricoles qui sont venus me voir, c'est-à-dire d'un programme très semblable à celui dont j'ai parlé il y a quelques minutes. Il s'agit d'un accord permanent. Si le député pense qu'il y aurait lieu de publier un communiqué officiel, je vais également m'en occuper.

* * *

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DES PRIX DES VÊTEMENTS—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE MINISTRE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Étant donné que les statistiques récentes révèlent que, dans l'indice des prix à la consommation, le prix des vêtements a subi une nette augmentation en février dernier, à savoir 2.3 p. 100 à Saint-Jean et 1.5 p. 100 à Vancouver, quelles mesures le ministre envisage-t-il de prendre à l'égard de cet élément du coût de la vie au Canada.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): J'aimerais mieux, du moins pour le moment, considérer la question du député comme une instance.

* * *

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

L'OPPORTUNITÉ DE SANCTIONS POUR LES EMPLOYEURS REFUSANT D'ACCORDER LE TEMPS PRÉVU AUX EMPLOYÉS

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. Elle a trait aux trois heures qu'il faut accorder aux employés, en vertu de la loi électorale du Canada, pour leur permettre d'aller voter. Comme on a démontré que cette disposition était inapplicable, le ministre entend-il présenter sous peu à la Chambre une mesure prévoyant des sanctions pour les employeurs qui ne se conforment pas à la loi?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): On a signalé un grand nombre de violations à ce